

COMMUNE DE AMENUCOURT

AVIS CONCERNANT L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Avis d'ouverture d'une enquête publique par arrêté n° 1/2018 du 1 août 2018

Le Maire de la Commune de Amenucourt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif de Pontoise a désigné monsieur Maurice FLOQUET, comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'Amenucourt du 3 septembre 2018 au 4 octobre 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture les lundis, mardis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 18h00.

- Le commissaire enquêteur recevra en Mairie le :
- le jeudi 6 septembre de 14h à 18h
- le jeudi 13 septembre de 14h à 18h
- le samedi 22 septembre de 9h à 12h
- le jeudi 4 octobre de 14h à 18h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique et formulées par courrier électronique à l'adresse : enquetepubliquepluamenucourt@orange.fr Les pièces du dossier seront mises à la disposition du public à la mairie d'Amenucourt pendant toute la durée de l'enquête. Le dossier sera consultable sur le site de la commune : <http://www.mairie-amenucourt.fr>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie et notamment sur son site internet <http://www.mairie-amenucourt.fr>

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire,
Frédérique CAMBOURIEUX

